

## Questionnaire de contrôle de santé

TOUS les employés, les élèves et leurs familles et les visiteurs du DOE doivent effectuer un contrôle de santé avant d'entrer dans les locaux du DOE. Ce contrôle de santé doit être effectué lors de l'arrivée chaque jour. Ce contrôles de santé peut également être effectué en ligne sur : <https://healthscreening.schools.nyc/>. Au moment d'entrer au bâtiment, si vous n'avez pas effectué le contrôle de santé en ligne, on vous demandera de répondre aux questions ci-dessous.

1. Avez-vous ressenti des symptômes de COVID-19, notamment 100,0 degrés F ou plus de fièvre, une toux récente, une perte récente du sens du goût ou de l'odorat ou de l'essoufflement au cours des 10 jours derniers ?

- Non. Passez à la question suivante.
- Oui, et j'ai reçu un résultat négatif d'un test de COVID-19 après l'apparition des symptômes ET je n'ai plus eu de symptômes pendant au moins 24 heures. Passez à la question suivante.
- Oui, et je n'appartiens pas à la catégorie ci-dessus. Aucun autre contrôle n'est nécessaire. L'employé/l'élève/le visiteur ne peut pas entrer dans le bâtiment.

2. Au cours des 10 jours derniers, vous avez reçu un résultat positif d'un test COVID-19 qui a testé la salive ou a utilisé un prélèvement de nez ou de gorge ? (pas un test sanguin)

- Non. Passez à la question suivante.
- Oui. Aucun autre contrôle n'est nécessaire. L'employé/l'élève/le visiteur ne peut pas entrer dans le bâtiment.

3. À votre connaissance, au cours des 14 jours derniers, avez-vous été en contact étroit (**à deux mètres de distance pour au moins 10 minutes**) avec une personne qui a été testée positive pour COVID-19 ou qui a ou a eu des symptômes de COVID-19 ?

- Non. Passez à la question suivante.
- Oui. Aucun autre contrôle n'est nécessaire. L'employé/l'élève/le visiteur ne peut pas entrer dans le bâtiment.

4. Avez-vous fait un voyage international ou dans un état où se trouve une communauté largement affectée par le COVID-19 selon [L'Avis aux voyageurs de l'État de New York](#) au cours des 14 derniers jours ?

- Non. L'employé/l'élève/le visiteur peut entrer dans bâtiment.
- Oui. Aucun autre contrôle n'est nécessaire. L'employé/l'élève/le visiteur ne peut pas entrer dans le bâtiment.

**Le Département de l'Éducation de NYC peut changer ses recommandations au fur et à mesure de l'évolution de la situation.**

24.9.20